

Violence intra-familiale : quel rôle joue la mère dans la réalisation de l'inceste?

(Étude de deux cas d'inceste à Constantine, Algérie)

Résumé

L'objectif est d'identifier et de décrire le rôle et les traits caractéristiques de la personnalité de la mère qui participent à la création d'un climat favorable au passage à l'acte incestueux. L'analyse qualitative de contenu des entretiens et l'anamnèse de deux cas d'inceste révèlent que les absences maternelles, les relations inadaptées entretenues avec la victime et/ou le conjoint, la dépendance, et l'instabilité psychoaffectives de la mère sont des éléments qui facilitent le passage à l'acte incestueux.

Samira TOUAFEK

Département des Sciences Sociales
et Humaines
Université Oum El Bouaghi,
(Algérie)

Problématique

Le concept de "famille" renvoie communément à une entité sociale dont la fonction est la socialisation de l'individu et cela en lui offrant un milieu protecteur et sécurisant. La famille est sensée, de ce fait, être le lieu par excellence du développement biologique, psychologique et social de l'individu. Or, la réalité peut être différente. Pour diverses raisons, la famille peut devenir un lieu menaçant et dangereux pour l'individu. Cette dangerosité se manifeste à travers notamment l'adoption, de la part d'un ou des membres de la famille, de différents comportements allant de l'indifférence et la négligence à l'agression et la violence, et qui peuvent non seulement nuire au développement de l'individu, mais encore plus, menacer son existence même, ainsi que le souligne Pourtois pour qui « la famille, creuset de l'épanouissement de l'enfant,

ملخص

يهدف المقال إلى هو تحديد و وصف الدور والسمات المميزة لشخصية الأم التي تشارك في خلق الجو المناسب لتحقيق فعل زنا المحارم. التحليل النوعي لمحتوى المقابلات وتاريخ حالي زنا المحارم محل الدراسة، تكشف أن غياب الأم، وعلاقتها غير المتكيفة مع الضحية و/ أو الزوج، الاعتمادية، وعدم الاستقرار النفسي العاطفي لها هي العناصر التي تسهل فعل زنا المحارم.

peut paradoxalement devenir un puissant vecteur de violence ». (1)

Ces actes d'agression et de violence, produits par un ou plusieurs membres de la famille sur un autre membre de celle-ci, sont dénommées habituellement « violence familiale ». Elle se spécifie par « le caractère intime du rapport existant entre l'agresseur et la victime et par la nature privée de leurs relations » (2)

Cette violence, produite au sein de la famille prend diverses formes, entre autres sexuelles, et nous ferons référence ici plus précisément à un type de violence : la violence sexuelle intrafamiliale ou en d'autres termes « l'inceste », qui est un abus sexuel dirigé principalement, pour ne pas dire exclusivement, vers les enfants. Il se définit comme « une relation sexuelle entre proches parents consanguins auxquels la religion et la loi interdisent leur mariage » (3). Ce lien de parenté rend ce type de violence plus dévastateur parce qu'il regroupe non seulement les actes violents et le tabou de la sexualité, mais aussi l'atteinte au lien sacré de parenté.

Toutefois, l'inceste ne peut être un acte fortuit ou isolé et il n'existerait sans doute pas, s'il n'y avait pas de circonstances et de facteurs qui favoriseraient cette réalisation, Plusieurs auteurs ont souligné l'importance de ces facteurs et étudié ces circonstances spécifiques à l'inceste.

Pour Pence & Fruman (4) par exemple, la problématique de l'inceste se situe au niveau de la dynamique familiale qui entraîne un tel acte. La dissolution familiale (résultant du divorce, de la séparation, veuvage, etc.), les pressions socio-économiques (pauvreté et précarité des conditions d'habitation), l'isolement, constituent autant de facteurs favorables à l'installation d'une dynamique incestueuse dans la famille.

En effet, « l'inceste ne se réduit pas au lien abuseur-victime, mais à toute une psychopathologie familiale dont les enjeux se tissent pour chacun des membres de la famille » (5), ce qui facilite le passage à l'acte incestueux chez l'abuseur. Sans ce troisième élément, la réalisation de l'inceste n'est pas possible. Autrement dit, l'inceste est avant tout « une affaire de famille » (6).

Ces familles où les fonctions parentales, surtout celles de la mère dans la socialisation et l'éducation des enfants, sont déficientes et donc favorables à l'installation d'une dynamique familiale incestueuse sont décrites étant des « familles closes où les rôles, les gestes et les énoncés ne sont pas codés [...]. Aucun rituel d'interaction n'est organisé [...]. Quand le père va travailler, il est anormalement normal, soumis aux règles sociales (...). La mère, active et transparente, ne prescrit pas de règles familiales [...]. Dans ces familles, l'acte sexuel n'est ni socialisé ni sacralisé, parce que la représentation familiale en a fait un sentiment trivial » (7).

Pour Laupies, également, l'inceste ne peut se réaliser sans l'existence d'un contexte familial particulier : « L'inceste, se produit à l'intérieur d'un système dont fait partie la victime. Ce système est marqué par des particularités structurales et communicationnelles qui ont rendu l'inceste possible » (8). Ces particularités consistent en la perturbation des relations intrafamiliales, la domination d'une structure familiale spécifique qualifiée généralement de chaotique, et l'absence d'individuation signe de la « non reconnaissance de l'autre, dans sa fonction et dans sa différence » (9). Elles sont

aussi liées à "l'organisation perverse" de la personnalité de l'abuseur, car « dans le problème de l'inceste il y a le "pervers" et les "autres" » (10).

Dans la violence sexuelle incestueuse, la question d'établir un profil psychodynamique bien déterminé des protagonistes de l'acte incestueux semble difficile. Toutefois, si pour le protagoniste principal de l'acte sexuel incestueux, "l'abuseur", sa dynamique personnelle a pris un intérêt important pour un nombre considérable d'auteurs qui le considèrent comme une personne perverse qui a subi durant son développement psychologique des perturbations et a souffert, dans son enfance, de carences affectives et de troubles dans la relation avec son père et sa mère, le cas pour les "autres" protagonistes n'est pas le même.

Sont désigné généralement par "autres", comme le soulignent la plupart des auteurs, deux personnages indispensables dans la réalisation de l'inceste : la victime d'une part, et le parent non abuseur d'autre part.

En ce qui concerne la victime, le fait d'être choisie parmi d'autres personnes constitue une question qui mérite d'être posée et étudiée, d'après les spécialistes de la victimologie. Dans cette perspective, certains d'entre eux parlent de l'existence de quelques caractéristiques qu'on peut considérer comme des facteurs de risques qui rendent possible le choix de telle personne comme victime. Pour Razon par exemple, ces victimes sont généralement fragilisées par le fonctionnement défailant du système familial. Elles sont toujours en quête d'affectivité et surtout confiantes envers les autres. La relation de la victime avec sa mère joue un rôle important ; elle est qualifiée de fragile et violente parce que le rejet primaire de l'enfant non désiré par la mère engendre une carence affective qui la pousse à la recherche interminable d'amour maternel introuvable, et la victime se détourne vers le père pour compenser ce manque, ce qui maintient la loi du silence. « Toutes les filles abusées ont été des enfants rejetées » (11). Une victime d'inceste naît souvent "par accident" et, surtout dans l'absence d'un projet parental. L'enfant symbolise la faute originelle et ne peut être traité que comme mauvais objet » (12).

Bigras, selon Razon (13) développe une problématique de manque chez la victime d'inceste dont l'origine est l'absence maternelle. Cela fait de la victime un être très vulnérable et le pousse à une recherche interminable pour combler ce manque et ce vide en s'engageant dans une quête compensatrice même auprès de son abuseur, généralement son père, ce qui renforce le maintien du silence à l'égard des pratiques incestueuses. Eiguier, selon Laupies, affirme aussi que « toute victime (d'inceste) souffre d'une problématique narcissique qui explique sa vulnérabilité à l'emprise de l'abuseur » (14).

Mais l'inceste est une "tragédie à 3 personnages", où le parent non abuseur, la mère en l'occurrence, joue un rôle important (15). En effet, « dans les familles incestueuses, la mère a été souvent perçue en tant que membre de la famille qui "a installé" le rapport d'inceste entre le père et la fille » (16). La mère est fréquemment accusée d'avoir participé, passivement ou activement, consciemment ou inconsciemment, à l'installation de l'inceste à l'intérieur de sa famille. « Lors des abus sexuels intrafamiliaux, très couramment, on soupçonne d'abord la victime; puis on blâme la

mère, on suppose qu'elle est complice de son mari et on lui reproche sa passivité. Les personnes étrangères au drame ont beaucoup de mal à accepter que la mère d'une victime d'inceste n'ait pas compris ce qui se passait, qu'elle n'ait pas vu, ni entendu, ni protégé son enfant ». (17)

Ceci étant, bien que l'apport de la mère et du rôle maternel dans la transaction abusive incestueuse ne soit pas toujours déterminé et décisif par l'ensemble des auteurs qui se sont penchés sur cette problématique, l'importance de son rôle dans la dynamique abusive incestueuse préoccupe de plus en plus de cliniciens et de chercheurs : «complicité de la mère"(18), "inceste en creux" (19) font partie du vocabulaire des diagnostics sur l'ambivalence de la posture de la mère.

Selon Alexander & Schaeffer (20), plusieurs études comparatives entre des familles non abusives et des familles incestueuses, montrent que ces dernières se caractérisent par l'existence d'une relation conflictuelle entre la mère et la victime ainsi que par une importante distante maternelle.

Les mères des familles incestueuses sont dépeintes comme « incompetentes et elles-mêmes des victimes. En soumettant à leur propre abus et ne maintenant pas un équilibre solide et égal du pouvoir parental, les mères non abusives sont vues comme incapables de protéger leurs filles » (21). La personnalité de ce genre de femme « se caractérise par le choix prioritaire, et parfois rigide, de son appartenance au sous système conjugal. Elle est d'abord "femme", mais aussi "la mère de son mari", ensuite la fille de ses parents. Son rôle de mère des enfants vient en dernier » (22). Elle est « immature, dépendante et passive [...], elle ne peut s'assumer comme épouse et comme mère, elle n'a pas été protégée et demeure incapable de protéger ses enfants. Elle est démissionnaire devant les tâches familiales, [...], elle se place dans une situation de dépendance à l'égard de ses filles, l'inceste confirme l'inversion des rôles » (23). En d'autres termes, elle est « affectivement ambivalente à l'égard de son enfant, passive et soumise à l'image masculine, sexuellement perturbée ou inhibée, parfois attirée "masochiquement" par un partenaire violent ou immature, désaffectisée par l'existence, psychologiquement ou physiquement absente, passivement ou activement complice, en situation d'échec conjugal, toujours ailleurs au moment des faits, plus ou moins protectrice dans un certains cas, banalisant les faits graves ou dramatisant des gestes ambigus dans d'autres cas » (24).

Méthodologie

Notre contribution à la connaissance du phénomène de l'inceste dans la société algérienne se base sur une enquête de terrain, en partant du postulat que la réalisation de l'inceste dépend de la personnalité de la mère et du type de lien qu'elle entretient avec la victime.

Compte tenu des difficultés d'accès à la population des victimes d'inceste nous n'avons retenu que les cas pour lesquels l'inceste est avéré et dont l'affaire est passée en justice. Il s'agit, en l'occurrence, de deux cas à Constantine.

Les techniques de recueil de données utilisées sont l'exploration de l'anamnèse des mères des victimes d'inceste, l'entretien semi directif. L'investigation a porté sur les axes suivants : d'une part, les faits incestueux et les circonstances de leur réalisation,

d'autre part, l'histoire personnelle et familiale de la mère. Elle a été réalisée, dans le premier cas, avec la victime et sa sœur, et cela à cause de l'impossibilité de travailler avec le substitut maternel de la victime, la belle mère, qui a refusé d'établir tout contact avec nous, dans le deuxième cas, avec la victime et sa mère.

Résultats

I / Premier cas

C. H, une adolescente âgée de 16 ans à l'époque de cette étude est victime d'un inceste de la part de son père qui a débuté lorsqu'elle avait 12 ans. C. H. est l'aînée d'une fratrie composée de 4 enfants dont une sœur, un demi-frère et une demi-sœur. Elle décrit son enfance comme une enfance sans problèmes, plutôt heureuse jusqu'à l'âge de 12 ans. Elle a vécu sa petite enfance (les six premières années de sa vie) avec sa mère et sa sœur à C. E. A. Le divorce de ses parents, suivi par la mort de sa mère d'un cancer l'obligea à aller vivre avec sa soeur chez leur père qui s'est, entre temps, remarié. La belle mère de C.H, ancienne prostituée, est une trentenaire, son niveau d'instruction est bas, divorcée une fois avant de se marier avec le père de C.H. Elle était obligée d'accepter que la victime et sa sœur vivent avec elle.

Au début, C.H. ne se plaignait pas du comportement de son père et ce, jusqu'à l'âge de 12 ans. A partir de ce moment, la situation familiale a commencé à se dégrader et la relation avec le père est devenue de plus en plus mauvaise. Elle se plaignait de maltraitance et de violence physique de la part d'un père alcoolique, chômeur, toxicomane et qui a même fait de la prison pour affaire de mœurs (viol), qui est d'ailleurs la cause de son divorce d'avec la mère de C. H.

Les faits incestueux remontent à plusieurs années. La victime se souvient très bien du nombre de fois où son père a abusé d'elle. Elles sont au nombre de cinq, mais étalées dans le temps. A chaque fois, le père trouvait un prétexte pour rester seul avec sa fille. Il créait même ces prétextes. Mais un matin, sa fille s'est enfuie chez sa tante paternelle (victime elle aussi d'inceste), à qui elle a raconté toute son histoire. Cette dernière lui a conseillé d'aller dénoncer le père. Ce qui a été fait. Le père est interpellé, puis jugé et incarcéré.

L'analyse des faits incestueux ainsi que l'histoire personnelle de la belle mère de la victime révèle l'importance du rôle du substitut maternel, dans ce cas défaillant et carencé.

1- Absences maternelles

L'absence réelle de la mère (décédée) et l'absence physique du substitut maternel (la belle mère) semblent être un facteur primordial facilitant le passage à l'acte incestueux. La victime elle même a considéré l'absence de sa mère comme la cause de l'inceste (« si ma mère était vivante, mon père n'aurait jamais osé s'approcher de moi »).

Le premier abus incestueux est survenu, comme nous l'avons déjà mentionné, lorsque la victime avait 12 ans. L'abuseur a promis à la victime qu'elle sera la première personne à visiter leur nouveau logement. C'est alors qu'elle l'a accompagné pour cette visite. Le second à la fête de l'*Aïd al-Adha* (25) occasion qui a permis au père de faire

en sorte que tous les membres de la famille quittent la maison pour aller rendre visite à la grande famille. A cette occasion il a exigé que seule la victime reste pour qu'elle s'occupe de lui. La troisième fois a eu lieu une nuit où la belle mère était absente de la maison en rendant visite à sa propre famille. La quatrième fois, lors de leur déménagement pour leur nouvelle maison où la victime était seule avec son père. La dernière fois enfin, lorsqu'elle avait presque 15 ans. Cela s'est passé lors des vacances d'été, cette fois l'abus est accompagné de violences physiques en raison de la résistance de la victime. Le père a en effet battu à coups de poings et de pieds la victime, pour l'enchaîner ensuite durant toute la nuit.

Cette maltraitance a été rendue possible par l'indifférence de la belle-mère. En effet, la belle mère, n'a pas cherché à protéger la victime, alors qu'elle connaissait le passé pervers et judiciaire de son mari. Peut-être ignorait-elle les intentions du père à l'égard de sa fille ? Une mère protectrice aurait perçu le danger, à travers le changement de comportement du géniteur et de l'adolescente.

L'abuseur à, en effet, changé de comportement envers sa fille à cet âge, où le développement physique donne un aspect plus féminin : « Au début, mon père était tendre et gentille, les relations avec lui étaient bonnes, puis elles sont devenues de plus en plus mauvaises lorsque je suis entrée au collège. Il nous frappait souvent, ma soeur et moi alors que les garçons n'ont jamais été inquiétés ».

L'adolescente est, en effet, la plus exposée à l'inceste: « l'âge moyen des victimes de l'inceste est variable mais la plus par se situent vers 12/13 ans [...] ; la féminisation du corps de l'enfant est le signal pour l'abuseur qu'il peut passer à une phase de réalisation puis d'installation dans la relation abusive » (26).

C'est, du reste, ce qui s'est passé aussi avec le deuxième cas de l'étude.

2- Désinvestissement de la relation belle-mère/enfant

Outre les absences maternelles, le désinvestissement de la relation mère-enfant est très visible dans les relations qu'entretenaient la belle-mère avec la victime. Les liens affectifs sont pratiquement superficiels pour ne pas dire inexistant. « Ma belle-mère ne me parle presque plus sauf pour me demander de faire quelque chose », a confié la victime, propos qui est confirmé par petite sœur. Selon, les données du dossier de la victime (rapport psychologique et social), la belle-mère ne s'est jamais inquiétée des fréquentes manœuvres utilisées par le père pour demeurer seul avec sa fille et pour cause ! la victime n'est qu'une étrangère pour la belle-mère, ce dont elle ne se cachait pas : « tu n'es pas ma fille, il faut que tu comprennes cela », lui disait-elle. Ce conflit latent a éclaté au grand jour, après la dénonciation de l'inceste. Elle a réfuté l'accusation de viol de sa belle-fille, puis, après l'interpellation du père par la police, elle l'a chassée du domicile familial, avec sa petite sœur. Les deux sœurs furent placées à l'orphelinat durant près d'une année, puis transférées au Centre de Rééducation Spécialisée (C.R.S.) de Constantine (communément appelé "prison des mineures").

L'explication de l'hostilité de la belle-mère à l'égard de ses belles-filles, et de manière générale la défaillance constatée de la fonction maternelle attendue d'elle, est, sans doute, à rechercher dans l'histoire personnelle de la belle mère elle-même.

3- Quelques traits caractéristiques de la personnalité de la belle mère

D'après l'anamnèse de la belle mère, cette dernière était elle-même victime de carences affectives et éducatives. En sont révélateurs, le fait d'avoir sombré dans la prostitution, et l'attachement paranoïaque à son époux, après la révélation du crime commis sur la personne de sa fille. Ainsi, après le verdict condamnant le père abuseur, la belle-mère a blâmé la victime de n'avoir pas parlé plus tôt des actes du père, au lieu de le dénoncer, en arguant qu'elle était capable de faire quelque chose pour mettre fin à ces abus sans qu'elle perde son mari : « si tu m' avais parlé avant, on ne n'en serait jamais arrivé là ; aujourd'hui, tu as détruit ton père et moi avec ».

En effet, ce père incestueux était, malgré tout, pour la belle-mère, un gage de sécurité et une protection, qui lui a permis de quitter le milieu de la prostitution et de fonder une famille.

II / Deuxième cas

Il s'agit d'un inceste commis par un demi-frère. I. B est née en 1989 à J. d'une famille nombreuse. Elle est la seizième d'une fratrie composée de 18 enfants, tous des demi- frères et des demi-sœurs (10 du père et 08 de la mère). Elle a été scolarisée et n'a pas d'antécédents personnels ou familiaux particuliers concernant des maladies chroniques ou mentales. Au moment de l'enquête, elle vivait avec sa mère, âgée de 42 ans, et son beau-père, presque toujours absent, car son lieu de travail se trouve dans une autre ville.

La victime déclare avoir eu une enfance instable, dispersée entre plusieurs maisons, en raison de la situation de la mère. Divorcée et remariée plusieurs fois, pour différentes raisons, et toujours en quête de stabilité, elle a abandonné tous ses enfants sauf la victime qu'elle a été obligée de prendre avec elle, car ~~parce que~~ le père n'en voulait pas. Il n'en veut toujours pas et ne s'en préoccupe jamais.

La mère travaille dans le cadre du "filet social" (27). Elle accueille souvent chez elle son fils aîné, l'abuseur, âgé de 23 ans, de niveau scolaire secondaire, alcoolique, toxicomane, chômeur et sans domicile fixe parce qu'il a été chassé de la maison paternelle par son propre père, à cause de sa mauvaise conduite et les permanentes disputes avec sa belle mère. Il est devenu une personne indésirable dans toute la famille au point où personne ne veut plus de lui.

La famille a vécu longtemps dans des bidonvilles. Elle s'est installée depuis peu (deux ans) dans un petit appartement de deux pièces. La victime partage l'une de ces pièces avec les frères, la grand'mère et même les invités.

Mais, les faits incestueux n'incombent pas à cette excessive promiscuité. Ils remontent à plusieurs années, et ont débuté lorsque la victime avait presque 12 ans. Son demi-frère s'est mis à rejoindre souvent son lit la nuit. La relation est restée en l'état jusqu' au jour où son petit frère, après une dispute avec la victime, dénonce brusquement les pratiques incestueuses à la mère.

Incontestablement, la réalisation de l'inceste a été favorisée par les antécédents de déviance de l'abuseur.

1- Absences maternelles

En fait, le frère abuseur a profité des absences effectives de sa mère (travail et visites régulières à sa famille, résidant loin de Constantine), mais aussi de ses présences formelles à l'intérieur du foyer, pour un passage à l'acte, lequel était déjà largement favorisé par la médiocrité des conditions de vie, notamment l'exiguïté de l'espace de vie, puisque la victime et l'agresseur étaient obligés de partager la même chambre. L'acte incestueux s'avère être le maillon et le produit d'une longue chaîne d'épreuves dramatiques.

En effet, marquée par ses nombreux divorces antérieurs, la mère faisait prévaloir son rôle d'épouse sur celui de mère : « Mon mari travaille loin ; lorsqu'il est à la maison, je ne fais rien d'autre que de m'occuper de lui, *je ne veux aucun problème* ». Cette échelle des priorités est clairement assumée. La crainte d'un nouvel échec conjugal, s'ajoutant aux 5 précédents, la contraint à faire passer au second plan sa relation avec les enfants : « *Je ne veux pas avoir de problèmes avec mon mari* qui peuvent détruire ma vie actuelle, c'est trop. Les gens me voient déjà d'un mauvais œil après mes divorces qui me dépassaient, personne ne comprend ma situation ».

2- Protection maternelle défaillante

La fonction protectrice de la mère envers ses enfants s'est avérée, dès le début, défaillante. Deux éléments la révèlent :

Le premier concerne l'abandon des enfants. En réalité, la mère a abandonné tous ses enfants sans exception, y compris la victime de l'inceste, contrairement à ce qu'on pourrait déduire du contrôle tatillon qu'elle exerce en permanence sur elle. En effet, elle n'a consenti à la reprendre que parce que le père a refusé de la garder. Le besoin de refaire sa vie après chaque divorce l'emporte sur celui l'envie de rester près de ses enfants : « je sais qu'aucun homme n'acceptera les enfants de mon ex-mari, je ne peux pas faire autrement », justifie-t-elle.

Le second concerne le contrôle excessif exercé par la mère sur fille. Ce contrôle s'exerce sur ses relations extérieures : « J'accompagne chaque jour ma fille à l'école. Je ne la laisse jamais seule. Elle ne sort jamais sans moi ». Cette attitude est confirmée par la victime qui confie : « À l'école j'ai des amis mais elles ne sont pas des amies intimes. Ma mère ne me laisse pas faire des amies intimes. D'ailleurs, cela a toujours été ainsi ». Or, à l'intérieur de la famille, ce souci tutélaire s'éclipse alors que, paradoxalement, de nombreux indices auraient dû capter son attention et l'alerter. En effet, durant son séjour chez sa mère, il a tenté de violer sa cousine, puis une invitée de la famille. Sa mère était au courant de ces tentatives avortées et dénoncées par les victimes. Actes inimaginables pour la mère aveuglée par une confiance totale en son fils et certaine que cela ne pourra jamais arriver à sa fille ? « Je n'ai pas une seule fois imaginé qu'une telle chose puisse m'arriver à moi. Je me suis dit que mon fils tente seulement ces choses avec les personnes étrangères mais jamais avec sa sœur. C'est impossible » a expliqué la mère dont les convictions sont également ébranlées par l'attitude de sa fille « si lui ose faire cette chose, ma fille n'acceptera pas. Nous nous racontons tout. Nous étions comme des vraies amies ».

3- Quelques traits caractéristiques de la personnalité de la mère

En premier lieu, la multiplicité des relations conjugales est révélatrice d'une certaine instabilité psychique et immaturité psychoaffective. « Je me suis mariée très jeune. Tu sais, à mon âge j'ai déjà des petits enfants. Mais j'ai fait de mauvais mariages, ce n'est pas de ma faute (en parlant des divorces), *je ne sais pas faire le bon choix* ».

L'abandon des enfants, qui fait suite à chaque échec conjugal, traduit, quant à lui, un manque de sens des responsabilités et la dépendance, à tout point de vue, du partenaire conjugal.

Enfin, résultant de cette expérience existentielle traumatisante, l'attitude anxiogène à l'égard du monde extérieur est un autre trait de la personnalité de la mère qui peut contribuer à expliquer ses défaillances maternelles : « je n'aime pas avoir beaucoup de visites chez moi, mon mari aussi n'aime pas ça. Avoir beaucoup d'amis et de connaissances ce n'est pas bien. Je n'aurais que des problèmes » ; « Mon mari n'est pas au courant de l'affaire (inceste). Et je ne veux pas qu'il sache, Ce problème me fait peur. J'ai peur qu'il me quitte. Je crains que mes deux enfants détruisent ma vie, une fois de plus ». C'est pourquoi, la mère fait tout pour que l'affaire reste dans l'ombre. Elle a dénoncé son fils à la police, une façon de le chasser de la maison. Elle s'est présentée seule avec sa fille aux procédures judiciaires, en donnant des faux prétextes aux absences de son mari (visites familiales, rendez-vous médicaux, courses, etc.).

Echaudée par le crime de son fils commis sur la personne de sa fille, cette mère est surtout terrorisée à l'idée que cet énième mari pour qui elle a sacrifié ses enfants afin de conjurer un énième échec conjugal ne découvre les conséquences de son choix : son échec maternel.

Dans les deux cas étudiés, le mot "peur" est récurrent: « Peur » d'un autre échec conjugal ; « Peur » de se retrouver seule au monde, incapable de faire face à la vie; « peur » de perdre la protection retrouvée auprès d'un mari; et « peur » d'avoir des problèmes avec le mari". Comment des mères, vivant dans une telle précarité, peuvent-elles assumer les devoirs qui leur incombent?

Discussion

Les résultats de notre étude confirment le rôle du climat familial dans la réalisation de l'inceste.

Ils corroborent les études qui traitent du problème de l'absence de protection de la victime par la mère: « La majorité des mères impliquées dans une dynamique familiale incestueuse sont des mères non protectrices » (28). En sont révélatrices, dans les cas étudiés, les absences effectives et/ou symboliques de la mère ou de la belle-mère, lesquelles constituent autant de moments dits de faiblesse, favorables à la survenue de l'inceste. En effet, dans les deux cas étudiés et plus particulièrement dans le premier, chaque fois que l'abuseur tente ou réalise son abus sexuel, la victime s'est trouvée seule. Et, quel que soit le motif de l'absence, l'abuseur en profite.

Dans le premier cas, l'abuseur a, non seulement, exploité les absences de la belle mère, mais aussi employé sa famille pour réaliser ses désirs. Il l'a manipulée de façon à créer ces absences favorables à son passage à l'acte. Il en est de même du deuxième cas où l'absence symbolique de la mère a joué un rôle plus important que son absence

effective. La présence de la mère n'a pas empêché le frère d'abuser de sa sœur, alors que les conditions d'habitation y étaient favorables. En effet, l'abus aurait été impossible, sans ce "vide" maternel que Bigras a nommé "inceste en creux". Dans le deuxième cas, l'attitude protectrice de la mère est apparente; elle ne s'exerce que contre les éventuels dangers extérieurs

L'inceste a été favorisé par ce déséquilibre: l'hyper-vigilance à l'égard de l'extérieur et l'hypovigilance au sein de la famille. C'est une situation assez courante qui a retenu l'attention des chercheurs : « les mères plus ou moins protectrices sont préoccupées, ou parfois envahies par d'autres soucis qui les empêchent d'avoir un recul suffisant par rapport à la situation abusive [...] . Elles sont pour la plupart bouleversées par la révélation des faits ». (29)

Le deuxième point qui mérite d'être souligné est, dans les deux cas étudiés, le surinvestissement de la relation mère-conjoint

Dans le premier cas d'inceste, la dénonciation des pratiques incestueuses du père par la victime n'a apparemment rien changé dans l'attitude de la belle mère de la victime envers son mari. Bien au contraire, elle continue de se soucier davantage de son mari. Bien qu'il soit paradoxal, ce type de réaction de la mère n'est pas exceptionnel : « la majorité (des mères) reste dans une attitude ambivalente comme si le dévoilement en soi ne changeait pas grand-chose ou ne suffisait pas à briser le lien qui les relie à leur mari ou compagnon » (30).

Dans le deuxième cas, l'abandon de tous les enfants par la mère pour se remarier cinq fois et sa « surdité psychoaffective" (31), sont le revers de cet attachement intense au partenaire.

Dans les deux cas, la mère a « une personnalité immature, dépendante et passive [...], elle ne peut s'assumer comme épouse et comme mère, elle n'a pas été protégée et demeure incapable de protéger ses enfants » (32).

Conclusion

Nous avons abordé dans ce travail la contribution de la mère à la réalisation d'un type de violence intrafamiliale, l'inceste. Ce troisième personnage de la tragédie incestueuse joue, à son insu, un rôle déterminant et primordial dans la réalisation de ces pratiques, en raison, soit des circonstances créées directement ou indirectement par la mère ou le substitut de la mère, notamment les absences maternelles (effectives et/ou symboliques), soit des comportements et du mode relationnel de la mère à l'égard de la victime et des autres membres de la famille, surtout de l'abuseur (dans le premier cas) et le conjoint (dans le deuxième cas), sans compter les traits caractéristiques propres à sa personnalité.

Bref, la mère est un élément plus ou moins actif dans la création d'un climat favorable à l'inceste. Toute défaillance dans son rôle maternel, dans ses relations interpersonnelles ou dans sa personnalité constituée, à cet égard, un facteur de risque. Dès lors, toute victime d'inceste est une victime de l'interaction de plusieurs éléments paramètres.

Notes

- 1- Pourtois J.-P., *Blessure d'enfant. La maltraitance : théorie, pratique et intervention*, Bruxelles, De Boeck Université, 2000.
- 2- Rondeau G., « La violence familiale », in F. Dumont, S. Langlois et Y. Martin (S/D), *Traité de problèmes sociaux*, chapitre 15, pp. 319-336, Québec, Institut Québécois de recherche sur la culture, 1994, version numérique 2005.
- 3- Vachss., in El Cherbini et al., www.umc.edu.dz/buc/theses/psychologie/TOU870.pdf
- 4- Pence & Fruman, , in El Cherbini et al. www.umc.edu.dz/buc/theses/psychologie/TOU870.pdf
- 5- Razon L., « Pères incestueux: absence de repères parentaux », in 2^{ème} congrès international francophone sur l'agression sexuelle, 7- 9 Mai 2003, Bruxelles.
- 6- Savin B., « Fonctionnement inconscient de la famille incestueuse », in 2^{ème} congrès international francophone sur l'agression sexuelle, 7- 9 Mai 2003, Bruxelles.
- 7- Cyrulnik B., , in Héritier F. , Cyrulink B. et Naouri A., *De l'inceste*, Paris, Jacob Odile, 1994, pp. 56-57.
- 8- Laupies, V., *Les quatre dimensions de l'inceste*, Paris, L'Harmattan, 2000, pp. 127-128
- 9- Razon L., *L'énigme de l'inceste*, Paris, Denoël, 1996, p. 207.
- 10- Crivillé A. et al, , *L'inceste: Comprendre pour intervenir*, Paris, Dunod, 1996, p. 61.
- 11-Razon L., *L'énigme de l'inceste*, op. cit. , p. 81.
- 12- Razon L., « Enigme de l'inceste, d'une violence à l'autre », in Baccino E. et Bessoles P. (S/D), *Victime et Agresser : le traumatisme sexuel et ses devenir*, Tome 1, Lecques, Les éditions du champ social, 2001.
- 13- Razon L., idem.
- 14- Laupies V., op.cit., p. 74.
- 15- Barudy cité par Haesevoets Y. H. L., *L'enfant victime d'inceste : de la séduction traumatique à la violence sexuelle*, Bruxelles, de Boeck université, 2003, p. 182.
- 16- Meiselman K. C., *Incest: a psychological study of causes and effects with treatment recommendations*, California, Jessey-Bass publishers, 1978, p. 112.
- 17- Barudy J., *La douleur invisible de l'enfant : l'approche éco-systémique de la maltraitance*, Ramonville Saint Agne, Erès, 1997, p. 193.
- 18- Barudy J., *ibid*, p. 183.
- 19- Bigras, cité par Rondeau G (2005).
- 20- Alexander P. C. & Schaeffer C. M. A., "Typology of Incestuous Families Based on Cluster Analysis", *Journal of Family Psychology*, Vol. 8, n° 4, 1994, American Psychological Association, Inc., pp. 458-470.
- 21- Howard C. A., "Factors Influencing a Mother's Response to Her Child's Disclosure of Incest", in *Professional Psychology: Research and Practice*, vol. 24, n° 2, 1993, American Psychological Association, Inc, pp. 176-181.
- 22- Barudy, op.cit., p. 192.
- 23- Rouyer et Drouet, in Crivillé et al., op. cit., p. 17.
- 24- Haesevoets Y. H. L., op. cit., p. 181.
- 25- C'est la « fête du sacrifice » (en arabe : عيد الأضحى), Fête religieuse chez les musulmans. Elle a lieu le 10 du mois de dhou al-hijja, le dernier du calendrier musulman, après waqfat Arafat (la station sur le Mont Arafat). Cette fête commémore la soumission d'Ibrahim à Dieu, en acceptant d'égorger son fils Ismaël. Dieu a envoyé au dernier moment un mouton par l'ange Gabriel pour remplacer Ismaël. En souvenir de cette soumission d'Ibrahim à Dieu, les musulmans sacrifient ce jour un mouton.

- 26- Perrone R. & Nannini M., Violence et abus sexuels dans la famille : une approche systémique et communicationnelle, Paris, ESF éditeur, 1995, p. 78.
- 27- Dispositif d'emploi mise en place par le gouvernement algérien en 1992. Il consiste en un emploi étatique sous forme de contrat renouvelable et dont la rémunération est fixée à 3000 Dinars Algérien par mois.
- 28- Haesevoets Y. H. L., op. cit., p.182
- 29- Idem, p. 183
- 30- Perrone R. & Nannini M., op. cit., p. 77.
- 31- Selon la formule de Haesevoets, op. cit., p. 184.
- 32- Rouyer et Drouet, , in Crivillé et al., op.cit.,